

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

TOME ONZIÈME.

ANNÉE 1872.

NANTES,

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST & ÉMILE GRIMAUD,

PLACE DU COMMERCE, 4.

1872.



Pen. 8°
10375



phie, grand in-folio, représentant le monument antique de l'Algérie connu sous le nom vulgaire de *Tombeau de la Chrétienne*, exploré complètement depuis quelques années seulement.

M. le Président donne ensuite communication d'une circulaire à lui adressée par le M. le ministre de l'instruction publique, relativement à la réunion des délégués des Sociétés Savantes qui aura lieu cette année à la Sorbonne, les lundi 1^{er} avril et jours suivants, avec prière de faire connaître, avant le 20 mars, les noms de ceux de nos membres qui seraient décidés à se rendre à Paris, pour que ces messieurs pussent profiter des billets à prix réduits concédés en cette occasion par les Compagnies de chemins de fer. Les travaux purement scientifiques étant seuls admis cette année à ces conférences de la Sorbonne, ces doctes réunions perdent forcément, pour cette fois, leur plus grand intérêt pour nous.

La parole est ensuite donnée à M. le baron de Wismes, pour la communication qu'il veut bien nous faire touchant les monuments du tumulus dit de Sainte-Marie, près de Pornic, et sur la donation qui vient d'être faite d'un de ces monuments à la commune, par M^{me} V^e Bonamy, née Quirouard, grâce à l'initiative de M. Joseph Rousse, de Pornic, l'élégant poète breton que nous connaissons tous. Cette donation, dont M. de Wismes met la copie sous nos yeux, a été appuyée et régularisée de toutes les formes légales requises en pareil cas; elle assure désormais l'existence d'un de ces monuments précieux que le vandalisme ou l'incurie des propriétaires expose trop souvent à disparaître. C'est là un excellent exemple, qui devrait bien être suivi, et que les Sociétés du genre de la nôtre ne sauraient trop encourager. La donation de M^{me} V^e Bonamy défend expressément à la commune de Pornic d'aliéner jamais l'immeuble concédé, ni d'en changer la destination. Au contraire, les monuments devront être conservés et entretenus par elle dans leur état actuel, ce qui interdit bien formellement toute fouille nouvelle. C'était le meilleur moyen d'en assurer véritablement la conservation complète, comme le fait très-bien observer M. de Wismes, qui cite, à ce sujet, des exemples bien regrettables de fouilles véritablement désastreuses par la façon brutale dont elles ont été conduites; exemples d'où il résulte que le zèle investigateur et curieux de certains archéologues n'est, parfois, guère moins funeste à nos pauvres monuments celtiques et gallo-romains, que le vandalisme ignorant des profanes. Honneur donc à M. Rousse, pour l'heureuse inspiration qu'il a eue de suggérer à la vénérable propriétaire des monuments de Sainte-Marie l'idée de cette donation, si avantageuse pour la science, et qui mérite bien ici l'expression publique de nos remerciements.

La présence à Pornic de M. le marquis de Vibraye, savant géologue et antiquaire distingué, donna occasion à M. de Wismes, au mois de septem-

bre dernier, de revoir ces monuments de Sainte-Marie, explorés déjà, et pour la première fois, vers 1840, ou plutôt en 1846, suivant la rectification de M. Parenteau, qui met sous les yeux de l'assistance une hachette et un couteau fort jolis, en pierre verdâtre, dont les fouilles de cette époque amenèrent la découverte. Ces monuments, dont un antiquaire vendéen, M. La Fontenelle de Vaudoré, a sagement parlé, il y a déjà longtemps, furent revisités par M. de Wismes avec un intérêt tout nouveau. Ils se composent aujourd'hui de trois tumulus, les uns près des autres. Le plus intéressant, celui qui nous occupe spécialement, n'est pas très-élevé; il ne dépasse guère 9 pieds de hauteur; il est très-bien conservé, et renferme deux grottes qui ne sont pas tout à fait de même forme. Le tumulus voisin, celui qui est surmonté d'un moulin, appelé le Moulin de la Motte, n'a pas encore été fouillé. Dans celui dont nous parlons se trouvent deux galeries parallèles, profondes d'environ 4 mètres, et renfermant chacune deux petites chambres, dont l'une est à ciel ouvert parce que les pierres de la voûte ont disparu, par une cause quelconque. Le monument est tout entier construit en pierres brutes, dont les unes, placées de champ, supportent celles qui les recouvrent. Toutes ces pierres varient de dimension, et, sauf une seule, qui avant d'avoir été brisée en deux par une cause inconnue, offrait 3 m. 60 c. de longueur, toutes vont de 2 à 3 mètres de longueur seulement. Telles sont en gros les données recueillies par M. Carou, dans son *Histoire de Pornic*, et dont M. de Wismes a contrôlé l'exactitude.

M. le docteur Foulon prend ici la parole pour ajouter que, outre le dolmen de Sainte-Marie, M. de Wismes peut encore nous en signaler d'autres, dans la ligne de la Birochère, dans la ligne d'Arthon, et même aussi dans la ligne de la Plaine, car ceux du hameau de Kirouard lui sont connus sans doute. Le grand gisement mégalithique de la rive gauche de la Loire, continue M. Foulon, n'est point exclusivement cantonné dans cette localité; il est bien plus grand encore sur la rive droite, et si la statistique se fait un jour de tous les dolmens de la Loire-Inférieure, dans leur état quelconque de dégradation ou de conservation, il en sera constaté plus de deux cents. M. Foulon en garantit plus d'une centaine dans le seul arrondissement de Savenay et il en donnera la liste, s'il le faut. On lisait cependant, dans la *Revue Archéologique*, année 1863, vol. VII, p. 235 : *Il est à noter que la rive droite de la Loire tout entière est privée de dolmens.* M. Bertrand, en 1837, dans sa *Carte distributive des dolmens en France*, avait partagé et reproduit cette opinion, en n'affectant à notre sol que quelques signes indicateurs desdits monuments. Il est vrai qu'il s'est abstenu de mettre sa carte en circulation; il a sans doute lui-même suspecté son exactitude, et s'est ravisé sur ses assertions trop prématurées et trop absolues. Quoiqu'il en soit, cette carte, toute fautive et tout incomplète qu'elle est, peut, en quelques cas, aider à l'étude

de nos monuments, et M. le docteur Foulon offre de donner à notre Bibliothèque l'exemplaire qu'il en a reçu de M. Bertrand lui-même, en 1838. La société accepte avec empressement et reconnaissance cette proposition.

M. Lukis lit ensuite une note très-importante sur des monuments mégalithiques de l'Algérie qui peuvent offrir plus ou moins de points de rapprochement avec les nôtres ; et il choisit pour sujet d'étude et de comparaison les dolmens de Beni-Messous, près Guyot-Ville. Ce travail devant être inséré dans un de nos prochains *Bulletins*, nous n'en ferons point l'analyse, et d'ailleurs, il est de ceux qui ne peuvent être reproduits qu'intégralement, tant il est plein de faits, d'inductions et de considérations solides habilement condensés en très-peu de pages.

M. Lukis, en finissant sa lecture, tient à constater que toutes ces observations ont été faites, coordonnées et écrites avant qu'il connût le *Mémoire* de M. René Galles, notre Président, sur les monuments mégalithiques de l'Algérie. C'est donc ainsi double satisfaction pour les deux zélés archéologues, de s'être si bien rencontrés, sans avoir aucunement échangé d'avance leurs réflexions sur ces curieux et difficiles sujets.

Le travail de M. Lukis est accompagné, comme toujours, d'un de ces excellents et consciencieux dessins comme il en sait faire, et que l'assistance examine avec le plus vif intérêt, en y retrouvant la démonstration et la confirmation la plus complète de la communication qu'elle vient d'entendre.

Après quelques mots de M. le Président Galles, dont l'opinion concorde parfaitement avec celle du docte antiquaire anglais, quelques communications explicatives s'échangent entre MM. Foulon et de Wismes. M. de Wismes produit un croquis à l'appui de ce qu'il vient de nous dire touchant le monument de Sainte-Marie. Nous regrettons de ne pouvoir analyser, au moins sommairement, la brillante causerie de notre ingénieux collègue, mais elle est trop longue pour cela, et surtout trop difficile à suivre : nous nous bornons à émettre le vœu que M. de Wismes veuille bien enrichir un de nos *Bulletins* de son exposé, quand il l'aura fixé par écrit.

M. Parenteau soumet à l'examen du Bureau et de l'assistance une reproduction en liège du tumulus de Barbechat, à l'échelle de 3 millimètres par mètre ; reproduction exécutée avec une rare adresse et une rare patience par M. Auguste Mahaud, pour le Musée de Saint-Germain-en-Laye. Ce monument de Barbechat, recouvert actuellement d'un taillis de châtaigniers, a été fonillé avec soin dans son axe, mais n'a pas donné tout ce qu'on en espérait. On reconnut qu'il était de l'âge de fer, de la dernière période, et que ce n'était qu'un amas de sépultures successives. Les traces d'inhumation par incinération apparurent dès la première couche, et c'est là la seule analogie que ce monument ait offerte avec d'autres du même genre, et encore ceux-